LIBERTÉ. 

ÉGALITÉ.

PARIS, le 4 Prairial, an troiſième de la République françaiſe, une & indiviſible.

LES COMITÉS

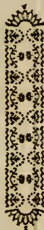
DE SALUT PUBLIC, DE SURETÉ GÉNÉRALE ET MILITAIRE, RÉUNIS,

AUX REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

Près les Armées & dans les Départemens,

Et aux Adminiſtrations de Département.

LA Loi que vous avez reçue, contenant des meſures répreſſives, contre les Factieux du Fauxbourg Antoine, a reçu ſon entière exécution. Il a ſuffi de déployer l'appareil impoſant de la force, pour ramener les Factieux à l'obéiſſance. Pluſieurs des Chefs ont été ſaiſis; la journée de demain éclairera leur ſupplice; le déſarmement des autres, les mettra hors d'état de nuire; & les bons Citoyens peuvent eſpérer que leur tranquillité ne ſera plus troublée.



Les Repréſentans du Peuple,

Signé CAMBACÉRES, *Préſident;* TREILLARD, DEFERMON, FOURCROY, SEVESTRE, BERNARD, DOULCET, ROUX, MERLIN, (de Douay) GILLES.

Pour copie conforme,

BAYMÉ, pour le Préſident.

J. M. CHESNEL, Secrétaire-Général.

A RENNES, chez la veuve VATAR & BRUTÉ, Imprimeur. IIIe Année Républicaine.